

## Le projet avancé (3<sup>e</sup> année)<sup>22</sup>

Au cours de la troisième année, l'étudiant effectue normalement son enquête sur le terrain et ses analyses. Le projet avancé rend compte de cette évolution et de son impact sur la recherche, notamment au plan du questionnement théologique. Ce texte d'environ vingt pages est élaboré sous la supervision du directeur de recherche, avec l'appui de l'accompagnateur, à partir des consignes ci-après et des remarques du comité d'encadrement.

L'étudiant veille à expédier son projet avancé aux membres de son comité d'encadrement trois semaines avant la réunion qui aura normalement lieu en mai et que l'étudiant aura planifiée dès février ou mars, sur la base des disponibilités des membres de son comité.

*N.B. : L'examen du projet avancé par le comité d'encadrement représente la dernière opération effectuée par celui-ci. À la suite de cette rencontre, le comité est dissous. L'étudiant a intérêt à présenter son projet avancé au moment le plus propice pour lui, compte tenu de l'évolution de sa recherche. Il peut ainsi devancer la rencontre par rapport à l'échéancier prévu, mais il ne la reportera pas au-delà de la fin de la troisième année (août).*

Après leur réunion, les membres du comité s'assureront de fournir des commentaires écrits à l'étudiant et une recommandation commune au directeur de programme. Le projet avancé constitue une pièce majeure de l'[évaluation continue](#) du cheminement de l'étudiant dans le programme.

### Consignes pour l'étudiant

Le projet avancé ne couvre pas l'ensemble de la recherche, mais il se concentre sur les éléments qui ont connu une évolution ou qui ont besoin d'être précisés. L'étudiant considérera notamment les éléments suivants :

#### 1. Domaine de recherche

Situez votre recherche en regard de quelques œuvres clés de votre domaine de recherche.

Dans le cas d'une recherche-crédation : Montrez comment votre revue de la littérature vous permet de situer et d'inscrire l'œuvre que vous vous proposez de créer dans une tradition esthétique ou dans un type de pratique particulier.

#### 2. Problématique

Expliquez ce qui s'est modifié ou précisé depuis l'écriture de votre projet intermédiaire.

#### 3. Question et hypothèse(s)

Expliquez ce qui s'est modifié ou précisé depuis l'écriture de votre projet intermédiaire.

#### 4. Objectifs

Expliquez ce qui s'est modifié ou précisé depuis l'écriture de votre projet intermédiaire.

Justifier la pertinence de votre recherche par rapport au terrain d'intervention. Expliquez en quoi les opérations déjà effectuées sur le terrain ont confirmé la pertinence de votre recherche. Si elles l'ont infirmée, dites pourquoi et montrez comment vous avez réajusté le tir.

#### 5. Méthodologie

Expliquez les ajustements apportés à la méthodologie de recherche au plan des théories, des concepts, des approches, des méthodes ou des procédures.

Dans le cas d'une recherche-crédation : donnez un aperçu de votre travail de création en cours ou réalisé.

Dans le cas d'un modèle d'intervention : montrez comment s'effectue le travail sur votre modèle.

---

<sup>22</sup> Extrait du *Guide de réalisation* de la thèse, FTSR, 2012, p. 47-50; les renvois soulignés sont activés dans la version complète du *Guide* : <http://www.ftsr.ulaval.ca/etudiants/guides-et-formulaires.aspx>.

## 6. L'intervenant

- Qu'est-ce qui se dessine en termes d'impact de la recherche sur vous à titre d'intervenant? Et sur la profession en général?
- Comment envisagez-vous le travail à effectuer dans le cadre de l'activité « Compétences en intervention 3 » (THL-8037)?

## 7. Enjeux éthiques

- La recherche a-t-elle fait apparaître d'autres enjeux éthiques que ceux qui avaient été envisagés au moment de l'écriture du projet intermédiaire et du protocole de recherche?
- Comment avez-vous abordé ces enjeux, ou comptez-vous le faire?
- Des ajustements doivent-ils être apportés à votre déclaration au [CÉRUL](#)?

## 8. Questionnement théologique

Développez l'argumentaire théologique de votre recherche, en fonction de ce que l'enquête vous fait découvrir. Expliquez la manière dont vous procédez pour ce faire.

## 9. Validité de la recherche

Consultez le document sur la validité de la recherche qui figure à l'[Annexe 2](#). Revoyez les différents critères, en prêtant une attention particulière aux critères 4 (complétude) et 7 (transférabilité).

## 10. Format de la thèse

- Expliquez comment vous comptez structurer la thèse (division et ordre des chapitres).
- Indiquez si vous envisagez un document intégré ou un [dossier ordonné](#)<sup>23</sup>. Dans ce second cas, présentez le projet d'ensemble, les différentes pièces du dossier et leur principe d'ordonnement. Expliquez comment ce projet répondra aux exigences essentielles du programme.

## 11. Organisation du travail

Quels ajustements vous faut-il apporter à votre plan et à votre organisation du travail? À votre équilibre de vie et de travail?

## 12. Bibliographie

Joignez une bibliographie succincte, comportant les sources essentielles de votre recherche (max. 2 pages). Indiquez en gras les ajouts effectués par rapport à la bibliographie qui figurait dans votre projet intermédiaire. Veillez à ce que la présentation des références soit conforme aux normes du [Guide de présentation des travaux écrits](#).

### Consignes pour les membres du comité d'encadrement

Examinez les différents éléments abordés par l'étudiant. En ce qui a trait à la recherche sur le terrain, le projet semble-t-il bien répondre aux principaux critères de validité d'une recherche qualitative (voir l'[Annexe 2](#))? La dimension théologique du projet prend-elle forme de manière satisfaisante? Le format envisagé pour la thèse correspond-il bien aux objectifs de la recherche?

Chacun des évaluateurs veillera à transmettre ses remarques écrites à l'étudiant et au directeur de programme, après la rencontre du comité d'encadrement. Convenez ensemble de la recommandation à faire au directeur de programme, dans le cadre de l'évaluation continue de l'étudiant.

### Rappel de l'échéancier :

- 1) 10 déc. : RV de supervision à distance avec le directeur et l'accompagnateur
- 2) Février ou mars : planification de la réunion du comité d'encadrement qui aura normalement lieu en mai.
- 3) 10 avril : envoi du projet avancé aux membres du comité
- 4) Mai : 4<sup>e</sup> réunion du comité d'encadrement (cette réunion peut avoir lieu plus tôt ou plus tard, mais pas au-delà du mois d'août).
- 5) Suite à la réunion : remarques individuelles à transmettre à l'étudiant ainsi qu'au directeur de programme; recommandation du comité au directeur de programme.

<sup>23</sup> Voir la section « Les types de thèse » du présent Guide.